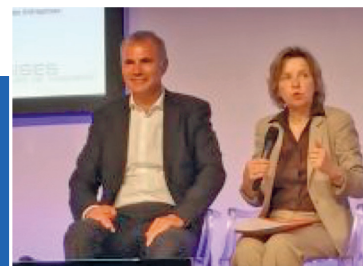




5^e édition DES ASSISES DES DÉLAIS DE PAIEMENT AU MEDEF LE 31 MAI



En sortant cet événement du ministère de l'Economie où il avait lieu jusqu'à maintenant, les organisateurs ont voulu redonner à la problématique des délais de paiement une tonalité entrepreneuriale forte car les entreprises sont bien les premières concernées.

Voici les lauréats ainsi que les motifs – performance constatée et objectifs de progrès – qui ont conduit à les distinguer :



PRIX PME : Groupe Equity (conseil en informatique).

Constat : délais de paiement réduits à 5 jours avant l'échéance contractuelle et 100% des factures payées à échéance.
Objectif : parvenir à un délai de traitement de 2 jours pour un volume de factures toujours plus important.



PRIX ETI-GRAND GROUPE : Crédit Agricole Centre-Est.

Constat : délais de paiement réduits de 6 jours en 2 ans.
Objectifs : passer de 27 à 25 jours de délai moyen de paiement et payer 97% des factures avant 60 jours.



PRIX TERRITOIRE : Toulouse Métropole.

Constat : avance de 30% proposée aux fournisseurs du secteur du BTP et délais de paiement réduits de moitié grâce à une charte des marchés publics.
Objectifs : baisser de 19 à 15 jours les délais de paiement et payer 90% des factures à 30 jours maximum.



PRIX ORGANISME PUBLIC : Ministère de la Culture.

Constat : délais de paiement réduits de 60% et passés de 52 jours en 2014 à 20 jours.
Objectif : payer 90% des factures à échéance.



« COUP DE CŒUR » ORGANISME PUBLIC : Centre de services partagés pour les dépenses de santé des Armées.

Constat : délai global de paiement réduit de 24 jours grâce à la rationalisation des contrôles, l'optimisation des circuits et la mise en place de nouveaux outils.



LE VIREMENT INSTANTANÉ* PATINE EN FRANCE

* Institué par le Comité européen des paiements le 30/11/2016 pour virer jusqu'à 15k€ en 10s avec un objectif de mise à disposition des entreprises au plus tard le 30/11/2018.

Pour rémunérer plus rapidement ses chauffeurs au moyen du virement instantané, la plate-forme de VTC français SnapCar s'est tournée vers la néo-banque britannique Revolut, qui profite ainsi du retard pris par les banques de l'Hexagone.

Le choix est dû aux prix avantageux consentis par la startup et au fait qu'aucune banque historique ne disposait des capacités requises. À ce jour, seul un nouvel entrant est en mesure, en France, de prendre en charge des virements instantanés, 24 heures sur 24 et 365 jours par an, jours fériés compris.

Une telle fonctionnalité est pourtant de nature à se substituer au « contre-remboursement » et à simplifier le « paiement d'avance avant expédition »... Si vous y voyez un intérêt, n'hésitez pas à faire pression sur vos banques ou à contacter un opérateur alternatif !

Altarès a diffusé l'étude réalisée par CRIBIS à partir des données mondiales de Dun & Bradstreet arrêtées au 31 décembre 2017 (31 mars 2018 pour l'Italie). Nous avons comparé les pays et segmenté les chiffres par taille d'entreprise cliente :

	Par taux de ponctualité (% de paiement sans retard) décroissante					Par taux de retard > à 90 jours					
	Ensemble	Micro	Petites	Moyennes	Grandes	Ensemble	Micro	Petites	Moyennes	Grandes	
DANEMARK	88,4%	89,7%	87,1%	81,2%	78,7%	PHILIPPINES	38,0%	29,6%	27,9%	30,2%	34,6%
POLOGNE	75,5%	76,3%	74,7%	71,6%	51,5%	ÉM. ARABES UNIS	15,2%	5,1%	3,6%	3,4%	10,5%
RUSSIE	70,9%	64,3%	64,3%	75,1%	76,8%	ROUMANIE	14,6%	14,1%	12,5%	14,9%	21,1%
TAIWAN	69,0%	74,2%	70,8%	67,2%	61,6%	GRECE	8,8%	8,7%	10,8%	11,4%	9,3%
PAYS-BAS	66,3%	76,5%	61,0%	38,3%	28,5%	CHINE	8,7%	13,2%	11,3%	6,4%	8,0%
ALLEMAGNE	66,0%	70,7%	67,2%	54,9%	41,6%	INDE	8,7%	1,4%	3,1%	7,9%	19,7%
SUEDE	58,4%	62,1%	55,6%	47,0%	40,4%	PORTUGAL	7,5%	9,6%	6,3%	4,7%	3,6%
ESPAGNE	56,5%	64,7%	57,7%	33,4%	13,5%	RUSSIE	6,1%	NA	9,6%	3,7%	2,7%
ETATS-UNIS	56,4%	61,4%	47,5%	29,1%	15,8%	TURQUIE	5,8%	7,5%	5,9%	3,0%	6,3%
MEXIQUE	56,1%	49,1%	65,5%	59,4%	42,6%	POLOGNE	5,5%	5,7%	5,4%	3,4%	1,7%
TURQUIE	53,8%	50,6%	51,6%	48,4%	35,1%	IRLANDE	5,1%	3,1%	2,0%	2,6%	2,9%
SLOVENIE	51,8%	52,2%	49,8%	54,5%	60,8%	CROATIE	4,5%	4,1%	4,4%	5,7%	5,5%
INDE	47,1%	49,4%	54,7%	52,2%	32,5%	ETATS-UNIS	4,4%	4,6%	4,4%	2,5%	1,3%
LUXEMBOURG	45,5%	49,0%	43,0%	29,1%	24,6%	ISRAEL	3,1%	4,3%	1,0%	1,2%	3,4%
THAILANDE	45,4%	42,0%	48,3%	46,7%	38,9%	FRANCE	3,0%	3,7%	1,7%	0,8%	0,5%
TCHÉQUIE	45,3%	46,4%	45,9%	43,2%	41,2%	ITALIE	3,0%	3,4%	1,5%	1,1%	1,0%
FRANCE	43,2%	50,8%	30,6%	13,3%	3,0%	ESPAGNE	2,9%	4,6%	1,8%	1,4%	1,2%
CANADA	42,0%	45,8%	37,3%	19,1%	8,6%	HONG KONG	2,5%	2,7%	2,1%	3,4%	3,7%
BELGIQUE	40,0%	42,4%	29,4%	15,9%	9,1%	ROYAUME-UNI	2,5%	2,1%	1,2%	1,0%	1,3%
CROATIE	39,1%	40,2%	39,6%	34,8%	35,5%	BULGARIE	2,4%	2,0%	2,5%	2,3%	1,9%
ITALIE	37,3%	38,5%	36,0%	27,7%	14,8%	SERBIE	2,4%	3,7%	5,9%	6,3%	7,4%
SERBIE	32,8%	33,0%	33,7%	33,7%	21,1%	SLOVENIE	2,0%	2,1%	1,5%	0,9%	0,4%
HONG KONG	30,9%	34,7%	31,4%	23,8%	15,5%	CANADA	1,8%	2,1%	1,4%	0,8%	0,5%
ROUMANIE	30,7%	29,6%	31,8%	31,4%	29,4%	BELGIQUE	1,8%	2,1%	0,6%	0,2%	0,1%
ROYAUME-UNI	30,3%	37,6%	29,9%	15,9%	7,9%	THAILANDE	1,7%	2,6%	1,6%	1,2%	1,3%
GRECE	29,8%	35,5%	28,6%	19,7%	15,3%	LUXEMBOURG	1,5%	1,0%	1,0%	0,5%	1,6%
PHILIPPINES	29,0%	40,3%	42,1%	34,6%	21,7%	TCHÉQUIE	0,9%	1,2%	0,8%	0,4%	0,9%
IRLANDE	27,3%	36,4%	32,0%	22,3%	11,7%	TAIWAN	0,7%	0,9%	0,7%	0,7%	0,4%
FINLANDE	27,3%	30,2%	18,6%	12,5%	8,9%	FINLANDE	0,7%	1,0%	0,5%	0,2%	0,1%
CHINE	27,1%	28,8%	29,7%	26,8%	24,3%	MEXIQUE	0,6%	0,9%	0,4%	0,6%	0,8%
BULGARIE	22,7%	16,5%	25,5%	24,6%	21,6%	PAYS-BAS	0,6%	0,5%	0,3%	0,4%	0,3%
ISRAEL	17,4%	19,8%	10,7%	13,7%	17,9%	ALLEMAGNE	0,6%	0,7%	0,5%	0,3%	0,2%
PORTUGAL	16,1%	17,3%	16,7%	10,0%	5,4%	SUEDE	0,1%	0,2%	0,1%	0,0%	0,3%
ÉM. ARABES UNIS	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	DANEMARK (retard > 60 jours)	0,2%	0,3%	0,2%	0,3%	0,2%

Seules les Grandes Entreprises des Emirats Arabes Unis sont moins ponctuelles que les Françaises !

Notre partenaire EULER-HERMES a classé 50 pays selon l'indice de complexité du recouvrement :

EXTRÊME	TRÈS ÉLEVÉ	ÉLEVÉ	NOTABLE
1 - Arabie saoudite	10 - Thaïlande	27 - Singapour	36 - Danemark
2 - Émirats arabes unis	11 - Togo	28 - Italie	44 - Suisse
3 - Malaisie	12 - Maroc	29 - Hong Kong	45 - Autriche
4 - Chine	13 - Inde	30 - Pologne	46 - Pays-Bas
5 - Russie	14 - Argentine	31 - Sénégal	47 - Finlande
6 - Mexique	15 - Cameroun	32 - Grèce	48 - Irlande
7 - Indonésie	16 - Turquie	33 - Japon	49 - Allemagne
8 - Afrique du Sud	17 - Chili	34 - Brésil	50 - Suède
9 - Bénin	18 - États-Unis	35 - Roumanie	
	19 - Colombie		
	20 - Australie		
	21 - Kazakhstan		
	22 - Slovaquie		
	23 - Canada		
	24 - Israël		
	25 - Hongrie		
	26 - Rép. tchèque		



RETARDS DE PAIEMENT FOURNISSEURS SANCTIONNÉS PAR LA DGCCRF (SUITE)

- 26/06/2018 - 31 000€ à l'encontre de HEMODIA (SIRET 33177216000049)
- 25/06/2018 - 80 000€ à l'encontre de NEURONES IT (SIRET 42821014000011)
- 21/06/2018 - 42 000€ à l'encontre de CLINIQUE DE COGNAC (SIRET 90722003200029)
- 20/06/2018 - 280 000€ à l'encontre de COMPAGNIE LES SALINS DU MIDI ET DES SALINES de L'EST (SIRET 41243174400298)
- 18/06/2018 - 75 000€ à l'encontre de AUTRET TRAITEUR (SIRET 33198219900035)
- 18/06/2018 - 245 000€ à l'encontre de REED EXPOSITIONS France (SIRET 41021936400081)



PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DE SES ADHÉRENTS

- Web-conférence CODINF ELLISPHERE le 14 juin
- Web-conférence CODINF ELLISPHERE le 26 juin



PRÉSENCE DU CODINF AUPRÈS DES ORGANISMES PARTENAIRES

- Journée FIPEC le 14 juin
- Commission Cuisines / Salles de Bains de l'Ameublement Français le 15 juin
- Bilan des Assises des délais de paiement le 15 juin
- Journée CGI le 19 juin
- Rencontres informelles de l'AFDCC le 21 juin
- Journée des Comités CODINF le 28 juin
- Rencontres APL (Association pour la Promotion de la Literie) le 29 juin